

## AVIS PUBLIC

### CONSULTATIONS PUBLIQUES

#### PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée, coordonnatrice en environnement, que deux consultations publiques sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC Brome-Missisquoi adopté le 20 octobre 2015 conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, se tiendront comme suit :

<b>1<sup>re</sup> consultation publique :</b> Date : Mardi 8 décembre 2015 Heure : 19 h Lieu : MRC Brome-Missisquoi, salle Brome Adresse : 749, rue Principale, Cowansville (QC) J2K 1J8	<b>2<sup>e</sup> consultation publique :</b> Date : Lundi 14 décembre 2015 Heure : 19 h Lieu : Hôtel de Ville de Notre-Dame-de-Stanbridge Adresse : 900, rue Principale, Notre-Dame-de- Stanbridge (QC) JOJ 1M0
---	--

Ces consultations publiques ayant pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du **projet de Plan de gestion des matières résiduelles** et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

Les citoyens, groupes et organismes ont la possibilité de déposer un mémoire lors des consultations publiques, de l'acheminer au bureau de la MRC Brome-Missisquoi au 749, rue principale à Cowansville (QC) J2K 1J8 ou en le faisant parvenir par courriel à [vnantais@mrcbm.qc.ca](mailto:vnantais@mrcbm.qc.ca) au plus tard le vendredi 18 décembre 2015 à 16 h 30.

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC Brome-Missisquoi peut être consulté au bureau de la MRC Brome-Missisquoi et au bureau de chacune des 21 municipalités de la MRC durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Internet [www.bmvert.ca](http://www.bmvert.ca). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la coordonnatrice en environnement, Valérie Nantais-Martin, au 450 266-4900 # 249 ou par courriel à [vnantais@mrcbm.qc.ca](mailto:vnantais@mrcbm.qc.ca).

Donné et signé à Cowansville, ce 21 octobre 2015.

Valérie Nantais-Martin, Coordonnatrice en environnement

#### **SOMMAIRE DU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC BROME-MISSISQUOI**

En 2003, la MRC adoptait son premier Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Selon l'article 53.23 de la *Loi sur la qualité de l'Environnement*, les PGMR doivent être révisés tous les cinq ans. La MRC Brome-Missisquoi a donc adopté, le 21 octobre 2014, la résolution 347-1014 confirmant son intention d'amorcer la révision de son PGMR, enclenchant ainsi le processus d'adoption du projet de PGMR. Le 20 octobre 2015, la MRC a adopté le projet de PGMR qui permet de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, de déterminer les orientations et les objectifs poursuivis par la MRC et d'établir les moyens et les actions à mettre en œuvre pour y arriver.

Le PGMR doit couvrir l'ensemble des secteurs générant des matières résiduelles (secteur résidentiel, secteur industriel, commercial, institutionnel (ICI) et secteur de la rénovation, de la construction et de la démolition (CRD)). Il doit mener à la réalisation des objectifs nationaux fixés par le gouvernement du Québec.

Le contenu du projet de PGMR respecte les éléments prévus par la *Loi sur la qualité de l'environnement* et cadre avec les orientations et objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et de son Plan d'action quinquennal en vigueur. On retrouve à l'intérieur du document les points suivants :

- Une description du territoire d'application, soit pour les 21 municipalités locales visées par le plan : Abercorn, Bedford (canton), Bedford (ville), Bolton-Ouest, Brigham, Brome, Bromont, Cowansville, Dunham, East Farnham, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Armand, Sainte-Sabine, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Stanbridge East, Stanbridge Station, Sutton;
- Un recensement des organismes et des entreprises œuvrant en gestion des matières résiduelles et des installations de récupération, de valorisation et d'élimination présentes sur le territoire;
- Un inventaire des matières résiduelles générées sur le territoire : résidentiel, ICI et CRD pour l'année 2013;
- Un énoncé des orientations et des objectifs ainsi qu'une description des services à offrir pour atteindre ces objectifs (plan d'action);
- Une proposition de mise en œuvre (plan d'action);
- Des prévisions budgétaires et un calendrier de mise en œuvre;
- Un système de surveillance et de suivi.

Les municipalités sont responsables de la gestion des matières résiduelles d'origine résidentielle, alors que les industries, commerces et institutions tout comme le secteur de la construction, rénovation et démolition sont majoritairement desservis par les entreprises privées. Dans la MRC, il se produit environ 149 000 tonnes de matières résiduelles par année, dont 17 % proviennent du secteur résidentiel, 40 % du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) et 43 % du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD). Par contre, environ 106 000 tonnes de matières recyclables sont récupérées, dont 11 % provient du secteur résidentiel, 40 % du secteur ICI et 49 % du secteur CRD. Les matières résiduelles de la MRC sont envoyées au site d'enfouissement de Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi (RIEDSBM) situé à Cowansville. Pour ce qui est des infrastructures de valorisation, deux centres de tri se partagent les matières recyclables, un est situé à Cowansville et l'autre est situé sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska. On retrouve également six écocentres mobiles sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi accessibles aux citoyens. Les objectifs poursuivis par le projet de PGMR contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux. Ils concernent la réduction de l'enfouissement de matières résiduelles provenant du secteur résidentiel et ICI, la valorisation des matières recyclables et des matières organiques, la mise en place d'une gestion responsable des résidus de CRD. Pour réaliser ces objectifs, un plan d'action s'échelonnant de 2016 à 2020 est proposé.